

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 39 (2002)  
**Heft:** 1532

**Artikel:** ACTARES : du quantitatif au qualitatif  
**Autor:** Rivaz, Sophie de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1008745>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ACTARES: du quantitatif au qualitatif

Sophie de Rivaz  
Secrétaire exécutive d'ACTARES

La décision, annoncée cet été, par le Conseil fédéral de baisser le taux minimal de rendement du deuxième pilier de la prévoyance professionnelle a mis douloureusement en lumière les liens entre les fonds de pension et l'activité boursière. Lors de la création d'ACTARES en mars 2000, combien d'heureux bénéficiaires ou futurs bénéficiaires de fonds pour la retraite, nous ont déclaré: « la bourse et les actions, cela ne me concerne pas ». Et bien c'est le contraire qui est vrai: la bourse concerne un nombre toujours plus grand de citoyennes et de citoyens des pays dits « développés ». Pour le meilleur – quand elle se porte bien et ses indicateurs sont à la hausse – et pour le pire – quand elle est en difficulté et risque la chute.

## La qualité des investissements

Ce premier pas quantitatif franchi, il s'agit de considérer l'aspect qualitatif. En 1986, la cellule britannique de *Greenpeace*, engagée dans le boycott de *Shell* qui avait le projet de noyer une de ses plate-formes pétrolières dans la mer du Nord, s'est aperçue que les fonds de pension de ses employés étaient partiellement investis dans des actions de la société britannique. Des fondations de lutte pour la protection des animaux ont, pour leur part, découvert dans leurs portefeuilles des actions d'entreprises qui pratiquaient l'expérimentation sur les animaux pour les besoins de leurs recherches scientifiques. Des fonds de pension gérés par des syndicats aux États-Unis ont exercé de telles pressions, sur les entreprises où ces fonds avaient été placés, que celles-ci n'ont pu que réduire leur personnel pour améliorer leur rendement.

C'est dans le but de prévenir et de corriger quelque peu ce type de situa-

tions absurdes qu'ACTARES a été créée. Elle s'adresse à toute personne, soit directement détentrice d'actions d'entreprises cotées en Suisse, soit concernée par le biais d'un deuxième pilier ou de fonds de placement en actions. La tâche étant vaste, et les moyens encore limités, ACTARES a pris contact avec un certain nombre d'entreprises pour exiger davantage de transparence sur les conséquences de

*ACTARES est une association suisse à but non lucratif. Elle est ouverte à toute personne physique ou morale qu'elle soit actionnaire ou non.*

*Elle poursuit les buts suivants: promouvoir un actionariat responsable et favoriser sa pratique; contribuer au développement d'une économie au service de l'être humain, de tous les êtres humains, et respectueuse de leur environnement.*

*Pour ce faire, ACTARES utilise les moyens suivants: la participation active aux assemblées générales; la sensibilisation de l'opinion publique; les contacts et les négociations avec les S.A., par le dialogue ou d'autres moyens constructifs; la constitution de groupes de réflexion; la participation aux réseaux d'organisations analogues.*

ACTARES, cp 171, 1211 Genève 20  
tél. 022 733 35 60, fax 022 733 35 80  
www.actares.ch  
secretariat@actares.ch

leurs activités du point de vue environnemental et social. Alors que celles-ci donnent des informations sur leur situation financière, elles sont plus discrètes au sujet des mesures mises en œuvre pour limiter la pollution, ainsi que de leur gestion du personnel et de leurs rapports avec leur clientèle, leurs actionnaires, leurs fournisseurs et leurs concurrents. Plus

ieurs d'entre elles commencent, heureusement, à jouer le jeu: il reste encore à analyser les rapports qu'elles produisent et exiger des données chiffrées, sans lesquelles ces documents sont plus proches d'un exercice publicitaire que d'un véritable bilan – sans oublier la nécessité d'audits sociaux et environnementaux indépendants.

## Surveiller l'action des entreprises

Un autre dossier que nous avons abordé, en collaboration avec des associations semblables à la nôtre en Europe, est celui qui concerne l'obtention d'informations sur les mesures entreprises pour promouvoir l'égalité entre femmes et hommes et améliorer, pour les deux sexes, la conciliation des vies professionnelle et familiale. ACTARES est également intervenue lors des assemblées générales des entreprises pour soutenir des résolutions de la Fondation Ethos ou pour relayer les préoccupations d'autres ONG, telle la *Déclaration de Berne*. C'est ainsi par exemple qu'elle a sollicité le *Credit Suisse First Boston* afin de mettre au point des solutions durables dans l'échelonnement du remboursement de la dette de l'entreprise indonésienne de cellulose et papier *Asia Pulp and Paper*. Cette dernière a en effet bénéficié de crédits immenses, dans les années nonante, de la part de la communauté financière internationale. Pour augmenter sa production, elle n'a pas hésité à pratiquer une déforestation sauvage des zones tropicales du pays. Aujourd'hui très endettée, la firme se voit proposer paradoxalement, en guise de plan de sauvetage, d'augmenter encore sa production.

ACTARES intervient et assure le suivi de dossier de ce type au même titre que tant d'autres à peine évoqués ci-dessus. La tâche est donc immense... et elle sera longue. ■